

*Communiqué de presse***COUVERTURE MOBILE****L'Arcep publie de nouvelles cartes de progression de la couverture mobile 4G pour chacun des 96 Départements métropolitains**

10 novembre 2020

Dans la lignée des travaux de l'Arcep permettant une meilleure information des élus locaux sur le suivi précis de la couverture mobile en France, l'Autorité publie aujourd'hui un ensemble de cartes départementales : ces cartes présentent l'état actuel de la couverture 4G et sa progression ces cinq dernières années.

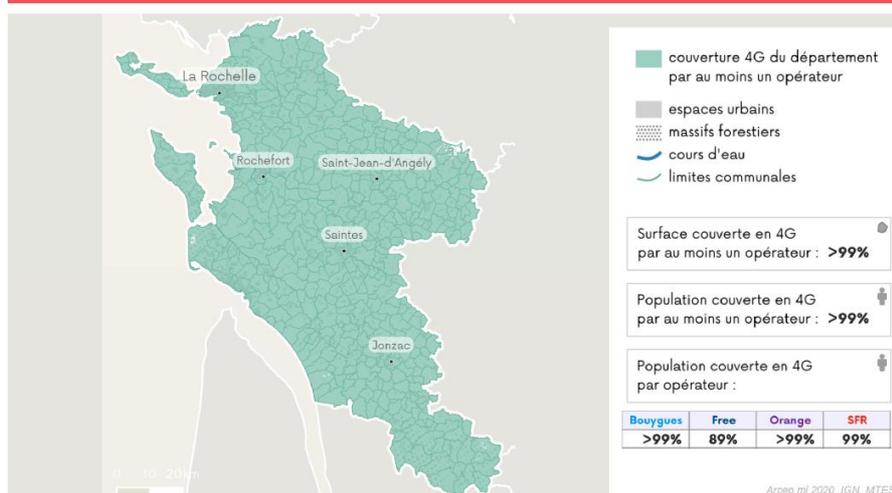
L'Arcep publie des cartes de couverture mobile pour chacun des 96 départements de France métropolitaine

L'Arcep publie aujourd'hui un ensemble de cartes, à l'échelle départementale, présentant l'état de la couverture en internet mobile et son évolution.

Pour chaque département, l'Arcep a conçu des cartes représentant :

- la couverture du département en 4G ;
- l'évolution de la couverture 4G du département dans les cinq dernières années ;
- la couverture du département en Internet mobile (3G/4G) par opérateur ;
- la couverture du département en 4G selon le nombre d'opérateurs présents.

Elles ont été réalisées grâce aux données de couverture théorique des opérateurs en 3G et 4G accessibles sur « [Mon réseau mobile](#) » et déjà disponibles en open data sur le site [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/mon-reseau-mobile/) : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/mon-reseau-mobile/>.

1 - Couverture du département en 4G

Exemple : Carte de couverture du département de la Charente en 4G (T2 2020)

L'Autorité publiera prochainement ces cartes pour chaque collectivité et territoire d'outre-mer.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

Un outil « clef en main » pour les élus et acteurs de l'aménagement numérique des territoires

Ces cartes s'inscrivent dans la démarche de régulation par la donnée de l'Arcep, un mode d'action qui complète les outils traditionnels du régulateur. Son principe : utiliser la puissance de l'information afin d'orienter le marché dans la bonne direction.

Si toutes les données étaient déjà disponibles en open data, elles sont aujourd'hui mises en forme pour en tirer une information « clef en main » qui répond aux attentes des élus et des acteurs de l'aménagement numérique des territoires. Par exemple, ces cartes permettent de visualiser, entre 2015 et 2020, la diminution des zones blanches tous opérateurs confondus, sujet au cœur des préoccupations des collectivités territoriales et de certains utilisateurs de « [Mon réseau mobile](#) ». Elles permettent également de rendre compte des résultats en cours du *New Deal* mobile : mis en place en janvier 2018 afin d'accroître fortement la couverture 4G des zones rurales, ce dispositif fait l'objet d'un point d'étape, aujourd'hui 10 novembre, sous l'égide de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications.

Il s'agit là d'un « cas d'usage » parmi d'autres d'exploitation des données de couverture mobile : l'Arcep invite tous les acteurs à se saisir à leur tour de ces données et à développer d'autres réutilisations qui correspondent à leurs besoins.

Cette publication vient compléter les outils déjà proposés par l'Arcep en matière d'information relative à la couverture mobile, à savoir les cartes interactives de « [Mon réseau mobile](#) » et le « [Tableau de bord du New Deal mobile](#) » et l'open data associé.

Document associé :

- [L'ensemble des cartes départementales de couverture mobile](#)
- [Guide méthodologique de compréhension des cartes départementales 4G](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de la distribution de la presse en France

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion